

# **LA CREATION D'UN POLE DE L'OUEST A L'IMAGE DU MANUFACTURIER**

**PREPARE PAR  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SAINT-LAURENT**

**Déposé le 12 septembre 2016**



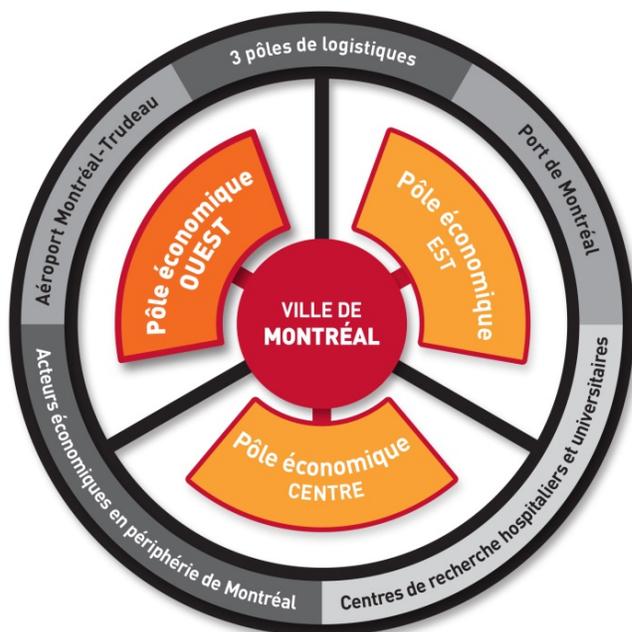
## SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le secteur manufacturier étant au cœur de ses priorités stratégiques, Développement économique Saint-Laurent (DESTL) a été interpellé par la Consultation publique sur l'avenir du secteur manufacturier.

Depuis plusieurs mois, DESTL réfléchit à l'importance de ce secteur hautement névralgique pour l'économie montréalaise. Son équipe et son conseil d'administration ont examiné un grand nombre d'études économiques ainsi que les diverses tendances de l'industrialisation. De plus, en février dernier, les entrepreneurs manufacturiers laurentiens ont participé à des consultations afin d'exprimer leurs enjeux. Au terme de ce processus, DESTL a déposé son Plan stratégique 2016-2018, qui repose principalement sur la croissance du secteur manufacturier, dans un axe d'innovation.

DESTL souhaite mettre à profit le résultat de ses réflexions et de ses consultations. Il recommande dans le présent mémoire des propositions visant à stimuler les investissements manufacturiers mais, surtout, à utiliser le levier que représente l'innovation pour le secteur industriel.

Concrètement, nous recommandons que la **VILLE DE MONTRÉAL** exerce un leadership fort, proactif et inclusif en créant **UNE STRUCTURE DE CONCERTATION OPÉRATIONNELLE**. Cette structure unifiée réunirait les grands joueurs économiques pour tirer pleinement profit de leur potentiel d'Innovation.



*Cette charpente s'articulerait autour des **TROIS PÔLES ÉCONOMIQUES DE MONTRÉAL**. Chacun de ces pôles brosse un portrait unique et possède des atouts propres à son territoire. Ces pôles se donneraient des objectifs spécifiques pour répondre aux besoins de leur environnement.*

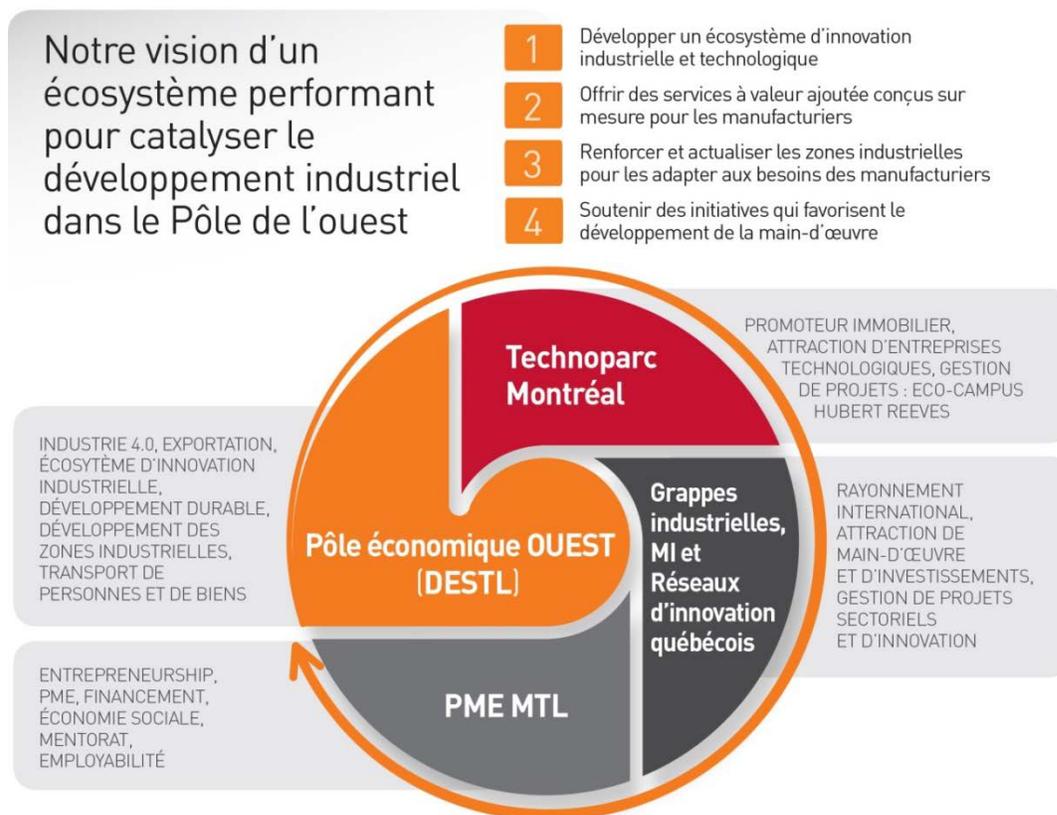


## SOMMAIRE EXÉCUTIF (suite)

Des trois zones d'emplois à Montréal, le **PÔLE ÉCONOMIQUE DE L'OUEST** revêt un caractère plus stratégique du point de vue industriel pour la Ville de Montréal, puisqu'il est le plus important pôle industriel du Québec.

DESTL croit que le développement économique ne doit pas se faire en vase clos, mais plutôt en parfaite synergie avec tous les acteurs de l'écosystème économique. De même, il est essentiel d'optimiser les interactions entre les entreprises et les organismes liés au monde des affaires pour créer le maximum de richesse.

Voici donc notre vision du Pôle économique ouest et nos quatre orientations pour dynamiser le secteur manufacturier :



DESTL souhaite travailler en étroite collaboration avec les acteurs économiques de Montréal afin de mettre en œuvre des projets qui dynamiseront le secteur manufacturier. Son conseil d'administration offre à la Ville de Montréal son entière collaboration dans le déploiement de services à valeur ajoutée et le développement d'un écosystème propice à l'innovation industrielle et technologique.



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SAINT-LAURENT, UNE APPROCHE INTÉGRÉE

La mission de Développement économique Saint-Laurent (DESTL) consiste à stimuler la croissance de la richesse collective métropolitaine, en dynamisant le développement des entreprises de Saint-Laurent. L'organisme à but non lucratif est géré par un conseil d'administration qui se compose principalement de gens d'affaires (Annexe E).

Forte d'une gamme diversifiée de services, l'équipe de DESTL accompagne chaque année près de 600 entreprises. En 2015, par ses interventions de proximité, elle a soutenu 264 M\$ des 688 M\$ investis par l'ensemble des entreprises laurentiennes <sup>1</sup>.

Depuis sa création, DESTL reste à l'affût des besoins des entreprises et ajuste constamment son offre de services. Ainsi, l'organisme intègre désormais quatre volets pour favoriser un développement économique performant du territoire :



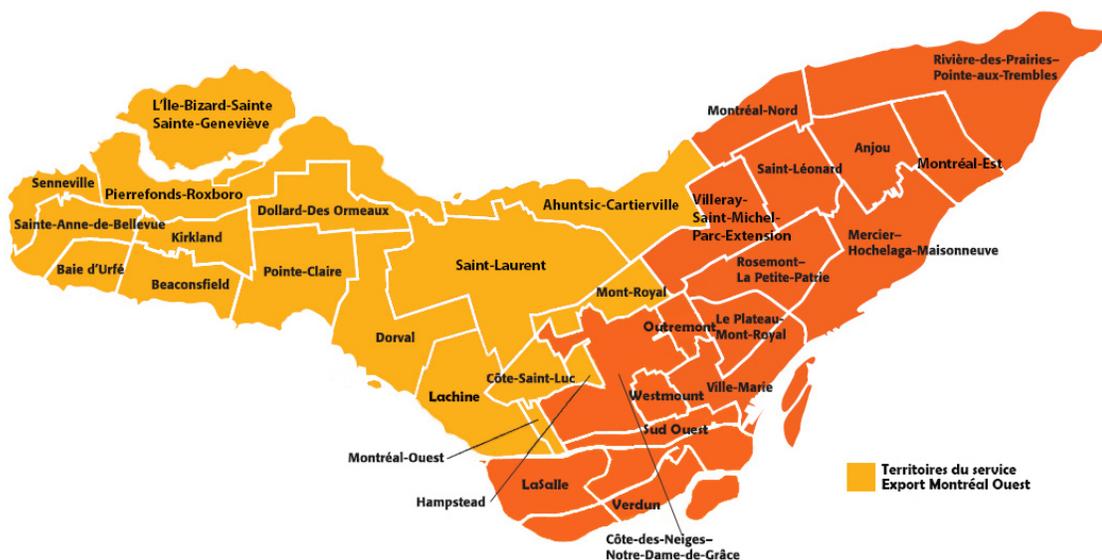
- **Services de développement économique** : Un soutien aux projets d'implantation, de rétention et d'expansion des entreprises manufacturières et tertiaire-moteur de Saint-Laurent
- **Technohub** : Un centre en économie numérique. Cet espace de cotravail dynamique vise à faciliter le développement d'entreprises innovantes en TI parvenues à la phase de commercialisation. Il se spécialise dans le maillage entre les *startups* technologiques montréalaises et les entreprises industrielles (PME et grandes entreprises) afin de créer de la valeur pour les parties prenantes.

<sup>1</sup> Source : Recensement annuel des entreprises DESTL; 2015



- **MOBA (Mobilité Alternative)** : Un centre de gestion des déplacements. Sa mission consiste à promouvoir les transports alternatifs et le transport durable auprès des entreprises et des organismes de l'ouest de l'île de Montréal (Pôles Centre-Ouest et Ouest de l'île).
- **Export Montréal Ouest (ExMO)** : Un soutien aux projets d'exportation des entreprises de l'ouest de l'île de Montréal (Pôles Centre-Ouest et Ouest de l'île)

FIGURE 1 : LES TERRITOIRES DES SERVICES MOBA ET EXMO



*MOBA et ExMO offrent leurs services  
aux entreprises sur tous les territoires  
de l'ouest de l'île de Montréal*



## UN DEMI-SIÈCLE D'HISTOIRE INDUSTRIELLE À SAINT-LAURENT

Le milieu économique semble s'entendre : le secteur manufacturier est hautement névralgique pour assurer la prospérité économique du Québec et, particulièrement, celle de Montréal. Pour sa part, Saint-Laurent favorise depuis plus de 60 ans une culture industrielle dans sa communauté.

Dans les années 1950, une quarantaine d'entreprises, principalement liées à l'aéronautique, s'installent à Saint-Laurent. En 1970, le parc industriel compte plus de 400 entreprises.

*En 2015, 4 600 entreprises occupent le vaste territoire laurentien*

Cette effervescence a forgé le visage industriel de Saint-Laurent, et le développement économique demeure une priorité pour l'organisation municipale, tant sur le plan politique qu'administratif.

Saint-Laurent jouit d'une saine diversité économique, tant par la variété des secteurs d'activités que par la taille des entreprises. Cela s'explique par l'étroite proximité entre les grands donneurs d'ordre et les fournisseurs/sous-traitants PME. On observe d'ailleurs de nombreuses interconnexions et synergies entre :

- Les entreprises manufacturières
- Les distributeurs, simples ou à valeur ajoutée
- Les entreprises de services
- Les commerces de détail
- Les institutions d'enseignements et gouvernementales.

*Avec 70 % du territoire voué aux affaires, une offre de services distincte s'impose*

Soucieux de sa responsabilité à l'endroit de l'activité économique, l'arrondissement de Saint-Laurent a créé une solide structure et une approche intégrée qui visent à soutenir les citoyens corporatifs. Ainsi, il a conçu une offre complète de services spécifiques — qui inclut notamment les services d'urbanisme et des travaux publics —, afin de répondre rapidement aux besoins des gens d'affaires. De surcroît, depuis plus de 30 ans, il a mis en place un service de développement économique et, depuis près de 20 ans, il confie ce mandat à Développement économique Saint-Laurent.



## **LE SECTEUR MANUFACTURIER, UN PILIER ESSENTIEL À UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE**

Le secteur manufacturier a — et aura toujours — un effet multiplicateur décisif sur la création d'emplois et de richesse. Le maintien d'une base industrielle forte à Montréal est vital. Ces quelques données révèlent son importance pour l'économie du Québec et, par ricochet, de Montréal.<sup>2</sup>

Ainsi, le secteur manufacturier québécois<sup>3</sup> représente :

- 16,3 % du PIB
- 88 % des exportations
- 1 emploi sur 5
- Des salaires 35 % supérieurs à ceux des autres secteurs économiques
- Le principal vecteur des investissements en R&D

*« L'industrie demeure la locomotive de la croissance économique d'une société avancée, dynamique et prospère »*

— Jacques Houle, *Il était une fois des usines – Essor, déclin et relance de l'industrie québécoise*, Hurtubise, 2012.

*« Nous croyons qu'un secteur manufacturier fort est essentiel au développement d'une société prospère et économiquement diversifiée »<sup>4</sup>*

— Deloitte, *Tournée « Le point sur le Québec manufacturier »*, 2015

<sup>2</sup> Source : *Renouveau de l'industrie manufacturière : enjeux de main-d'œuvre*; Juin 2014; vol. 5, no 2; OCE; UQAM

<sup>3</sup> Source : Étude Deloitte, « *Le Point sur le Québec manufacturier* »; 2013

<sup>4</sup> Source : Étude Deloitte, « *Le Point sur le Québec manufacturier* »; 2013



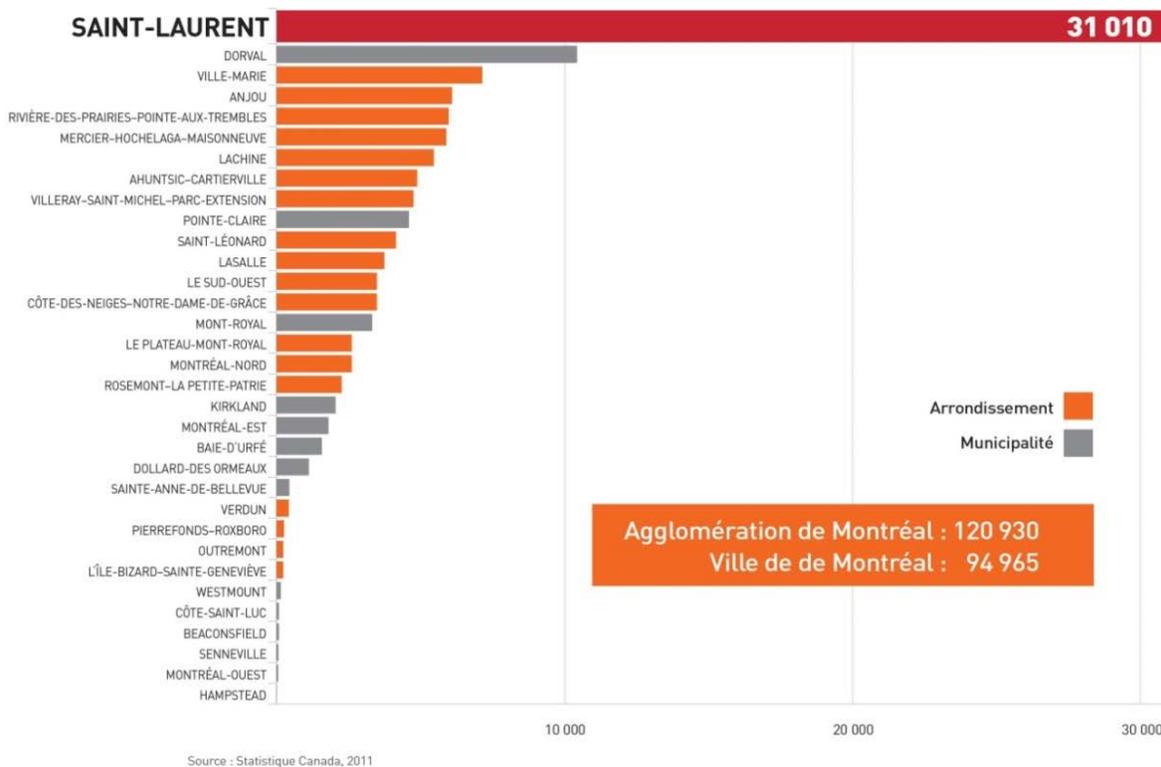
## LE SECTEUR MANUFACTURIER AU CŒUR DE LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE

À Saint-Laurent, le dynamisme économique repose principalement sur le secteur manufacturier. Plus de 600 manufacturiers procurent plus de 30 000 emplois, soit près de 30 % des emplois laurentiens.

La figure 2 illustre la répartition des emplois manufacturiers sur l'île de Montréal. Ce portrait démontre clairement que l'arrondissement de Saint-Laurent est le plus grand territoire industriel de l'île de Montréal.

*Selon Statistique Canada, Saint-Laurent génère **33 %** des emplois manufacturiers de la Ville de Montréal*

**FIGURE 2 : LA COMPARAISON DU NOMBRE D'EMPLOIS MANUFACTURIERS PAR ARRONDISSEMENT/MUNICIPALITÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL**





## **UN ÉCOSYSTÈME MONTRÉALAIS RENFORCÉ POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PERFORMANT**

### **« Ensemble, assurons la prospérité de Montréal! »**

*« Le Plan métropolitain de développement économique 2015-2020 (PMDE) est un plan d'action ambitieux qui reconnaît l'importance incontournable de la métropole pour l'économie du Québec. Avec ce plan d'action, la région pourra mieux planifier son développement et encore mieux faire en mettant en valeur ses atouts. »*

— Le maire Denis Coderre, *Plan métropolitain de développement économique 2015-2020*, Communauté métropolitaine de Montréal

*« Faire face aux changements qui s'opèrent  
rapidement dans les secteurs industriels »*

L'UN DES PRINCIPAUX OBJECTIFS  
MENTIONNÉS DANS *PMDE 2015-2020*

*« Le cadre montréalais de soutien au développement économique est en évolution. La Ville a récemment réorganisé plusieurs structures financées en partenariat avec le gouvernement du Québec, à l'échelle de l'agglomération de Montréal. Cet effort constitue un premier pas important et nécessaire dans la recherche d'une action coordonnée en matière de développement économique à Montréal. Le comité (de travail sur le statut de métropole) estime que la Ville devra poursuivre ce mouvement et se doter éventuellement d'une structure unifiée, développée avec la collaboration du gouvernement du Québec et réunissant tous les partenaires du développement économique à l'échelle de l'agglomération de Montréal. »<sup>5</sup>*

### **CRÉER UN EFFET DE LEVIER SUR LES GRANDS INVESTISSEMENTS PUBLICS**

Actuellement, une tendance est observée dans plusieurs pays : les gouvernements deviennent redevables envers la société. À l'avant-garde des grands mouvements, la **VILLE DE MONTRÉAL** pourrait initier un modèle permettant d'adopter les moyens nécessaires pour que **CHAQUE DOLLAR INVESTI GÉNÈRE UN MAXIMUM DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES**.

<sup>5</sup> Source : *Une Métropole prospère et inclusive pour un développement durable*; Comité de travail sur le statut de métropole; Octobre 2015



### LES 3 PÔLES ÉCONOMIQUES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL : OUEST, CENTRE ET EST

Pour bien comprendre le contexte économique de Montréal, il importe de mentionner que la répartition de l'emploi — toutes catégories confondues — au sein de l'agglomération est concentrée et structurée dans **trois pôles économiques** : celui de l'ouest, celui du centre et celui de l'est.

Ces secteurs d'emplois nécessitent un soutien pointu et concerté, qui exige une structure complémentaire, laquelle doit enrichir la vision économique de Montréal. Cette charpente s'articulerait autour des **TROIS PÔLES ÉCONOMIQUES DE MONTRÉAL**. Chacun de ces pôles brosse un portrait unique et possède des atouts propres à son territoire. Ces pôles se donneraient des objectifs spécifiques aux besoins précis de leur environnement.

**FIGURE 3 : LES 3 PÔLES ÉCONOMIQUES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL**



Source : *Projet de plan de développement de Montréal*; Ville de Montréal; Avril 2013

L'écosystème des Pôles économiques de l'ouest, du centre et de l'est comprendrait :

- PME MTL : Six pôles qui offrent une gamme de services aux entrepreneurs privés et d'économie sociale situés sur l'île de Montréal
- Technopôles : Campus de R&D, accélérateurs, incubateurs, pôles d'innovation, etc.
- Réseau d'innovation : Grappes, universités, collèges/cégeps, associations sectorielles, centres de recherche, etc.



La naissance de ces trois Pôles économiques doterait la Ville de Montréal, en sus de son réseau PME MTL, d'une solide structure pour soutenir le développement économique montréalais. En effet, DESTL perçoit que la Ville de Montréal coordonne la vision globale et dicte les principales orientations de développement économique. Quant aux PME MTL, ils jouent principalement un rôle au niveau de l'entrepreneuriat, des premières phases de croissance des entreprises, de l'économie sociale et de l'employabilité.

Nous constatons donc un besoin quant à une coordination renforcée de l'ensemble des joueurs économiques. Une meilleure intégration de ces grands joueurs permettrait de décupler les opportunités d'affaires et stimuler l'innovation.

### **UNE STRUCTURE DE CONCERTATION OPÉRATIONNELLE**

Principal partenaire des gouvernements fédéral et provincial, Montréal coordonne déjà plusieurs plans, notamment en développement économique. Nous appuyons le Comité de travail sur le statut de métropole qui recommande que la **VILLE DE MONTRÉAL** pourrait exercer un leadership fort, proactif et inclusif en créant **UNE STRUCTURE DE CONCERTATION OPÉRATIONNELLE**. Cette structure unifiée réunirait les grands joueurs économiques pour tirer pleinement profit de leur potentiel d'innovation.

Les objectifs de cette structure : Valoriser et optimiser les grands investissements, et créer le maximum de richesse pour la population montréalaise.

### **LES GRANDS JOUEURS ÉCONOMIQUES DE LA STRUCTURE DE CONCERTATION OPÉRATIONNELLE**

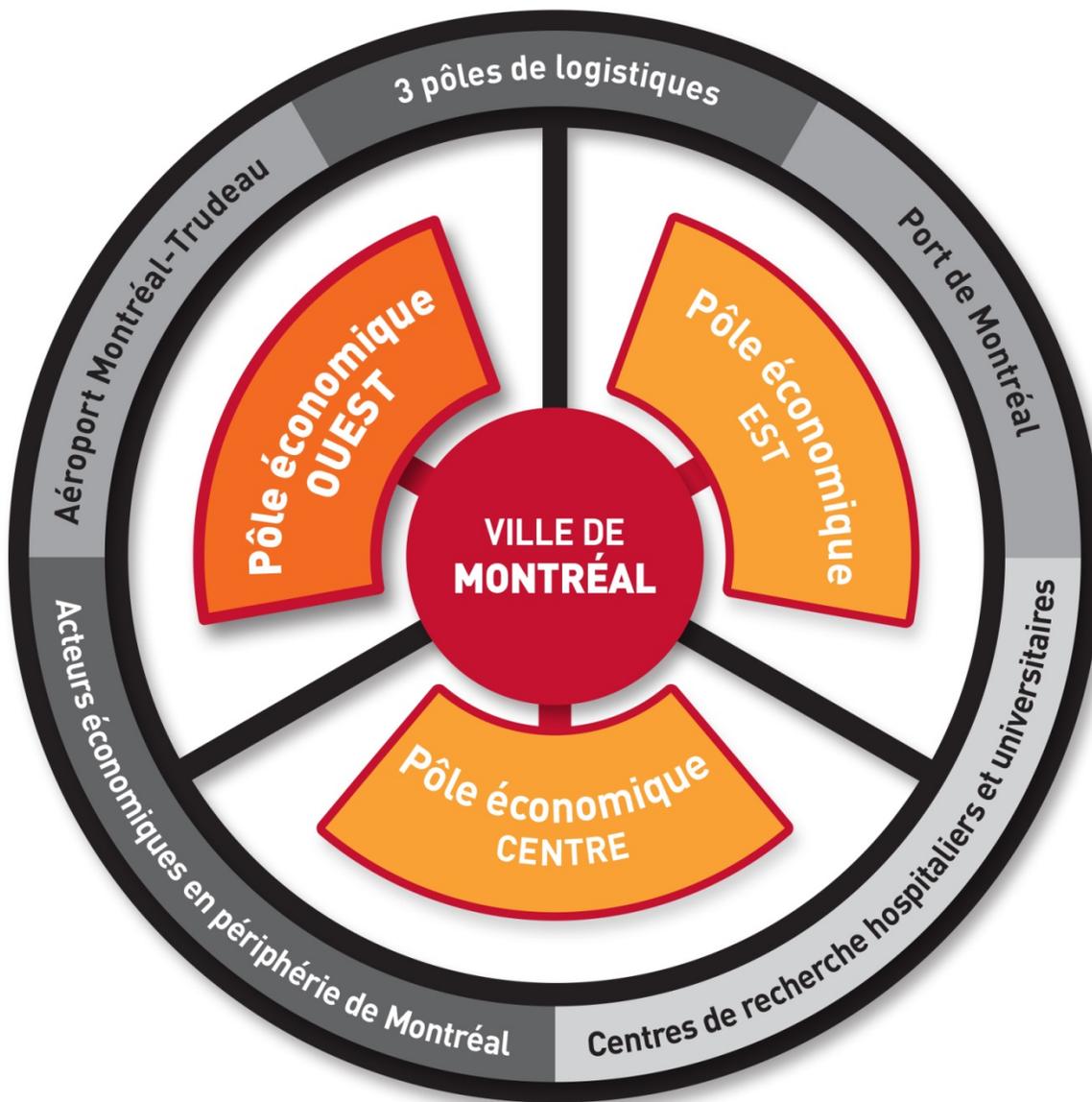
Pour maximiser l'action concrète, nous proposons de rallier dans ce projet de structure les grands joueurs qui sont partie prenante du développement économique de Montréal. Par conséquent, outre les trois Pôles économiques, nous voyons les grands joueurs suivants :

- L'Aéroport Montréal-Trudeau – une plaque tournante déterminante pour les activités économiques de Montréal
- Le Port de Montréal – un potentiel économique important lié à son redéveloppement
- Les centres de recherche hospitaliers et universitaires – d'immenses pépinières de création de richesse par la valorisation et la commercialisation de la recherche
- Les pôles logistiques (Vaudreuil-Soulange, Contrecoeur, e-Commerce) – une optimisation et une efficacité de la logistique et du transport
- Les acteurs économiques en périphérie de Montréal

*Les trois **PÔLES ÉCONOMIQUES DE MONTRÉAL**, chacun ayant un écosystème propre à ses atouts et champs d'activités, sont présents dans la structure de concertation*



FIGURE 4 : L'ÉCOSYSTÈME DE LA STRUCTURE DE CONCERTATION OPÉRATIONNELLE PROPOSÉE :  
LES ACTEURS ÉCONOMIQUES CLÉS DE MONTRÉAL



*Assurons-nous de favoriser la réalisation  
des projets développés par ces acteurs clés  
et de maximiser les retombées économiques*



## LE PÔLE ÉCONOMIQUE DE L'OUEST, LE PLUS IMPORTANT PÔLE INDUSTRIEL DU QUÉBEC

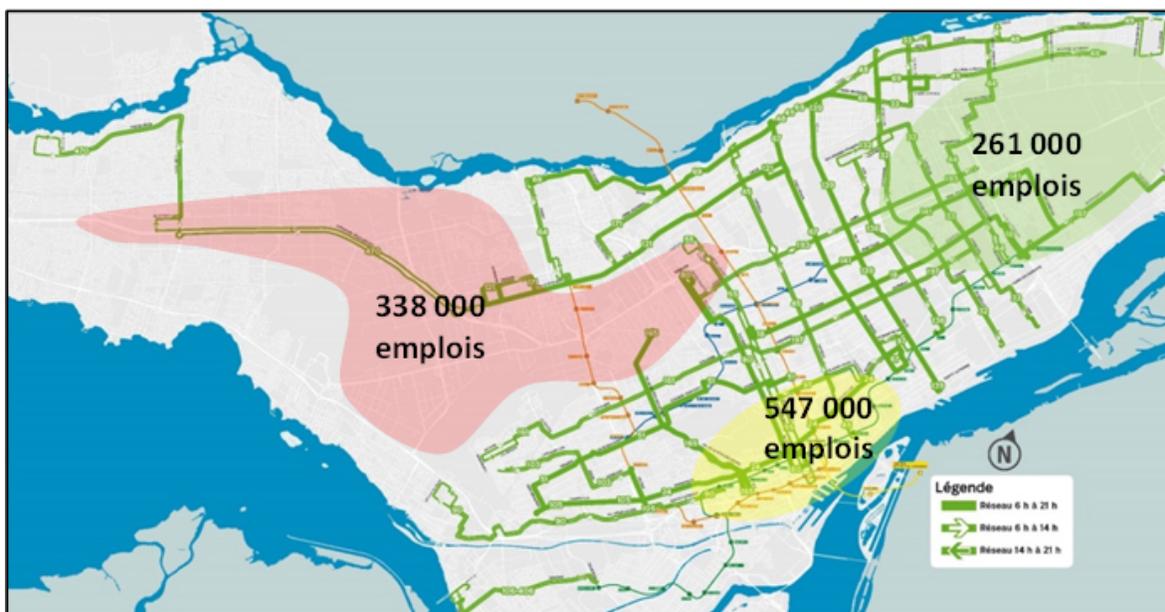
Des trois zones d'emplois à Montréal, le **PÔLE ÉCONOMIQUE DE L'OUEST** revêt un caractère plus stratégique en matière industrielle pour la Ville de Montréal, puisqu'il est le plus important pôle industriel du Québec.

Dans le but de soutenir et de stimuler le développement économique, DESTL a consulté en 2012 ses homologues de l'ouest, Aéroport Montréal-Trudeau et les entreprises aéroportuaires de fabrication et de service.

À la suite de cette consultation, l'arrondissement de Saint-Laurent a proposé à la Ville de Montréal la création du Pôle de l'ouest. Montréal a reconnu cette notion et l'a intégrée au Plan de développement de Montréal en cartographiant les zones prédominantes d'emplois.

Le Pôle de l'ouest représente 338 000 emplois, soit près de 30 % des emplois offerts sur l'île de Montréal. Cette zone constitue le deuxième pôle d'emplois du Grand Montréal et se compare avantageusement au Pôle du centre (547 000 emplois).

**FIGURE 5 : LA RÉPARTITION DES EMPLOIS TOTAUX DANS LES 3 PÔLES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL**

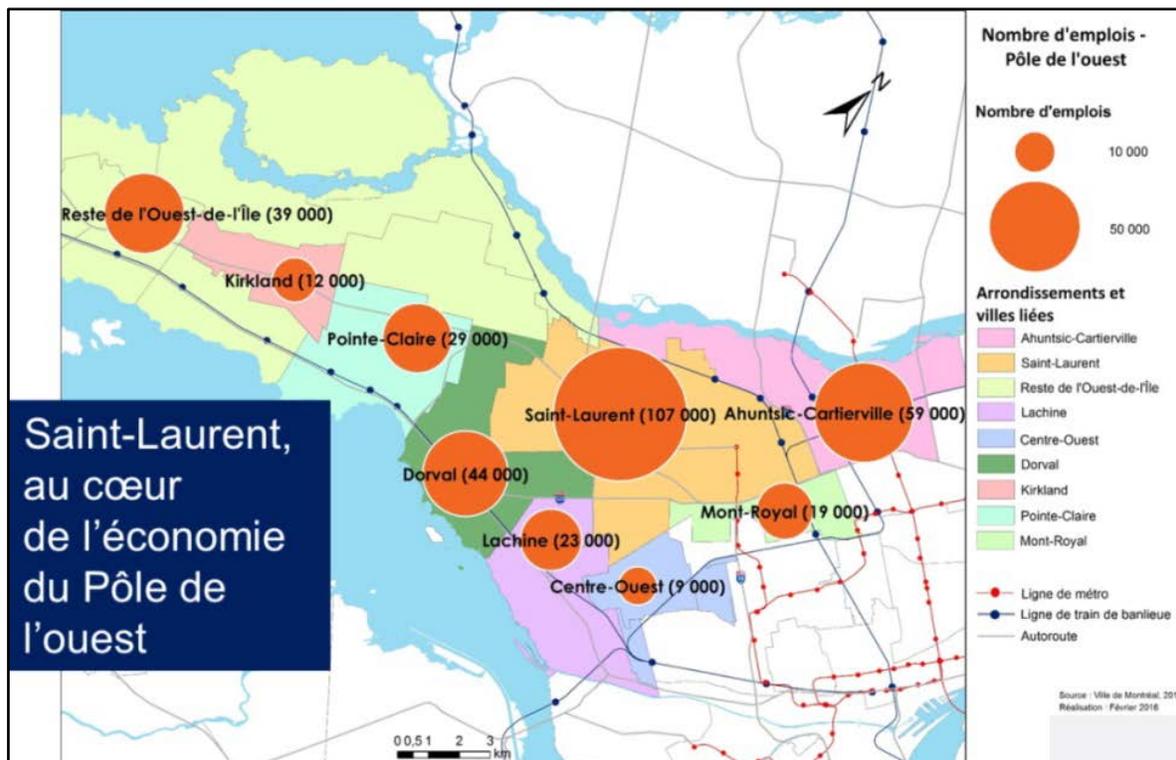


Sources : Statistique Canada – Registre des entreprises; 2013



Sur les 9 arrondissements/villes liées que compte le pôle de l'ouest, Saint-Laurent dénombre 107 000 des 338 000 emplois du Pôle de l'ouest, soit 32 % de ce vaste territoire.

**FIGURE 6 : LE NOMBRE TOTAUX D'EMPLOIS PAR ARRONDISSEMENT/VILLE LIÉE DANS LE PÔLE DE L'OUEST**



Source : Statistique Canada – Registre des entreprises; 2013



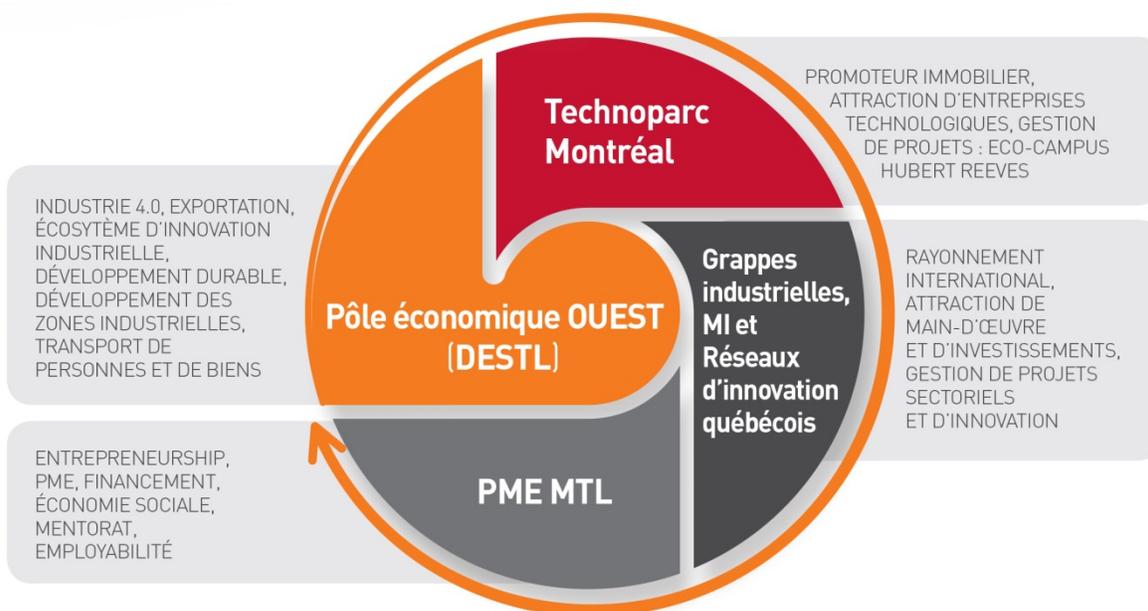
## L'ÉCOSYSTÈME DU PÔLE ÉCONOMIQUE DE L'OUEST

DESTL croit que le développement économique ne doit pas se faire en vase clos, mais plutôt en parfaite synergie avec tous les acteurs de l'écosystème économique. De même, il est essentiel d'optimiser les interactions entre les entreprises et les organismes liés au monde des affaires pour créer le maximum de richesse.

À titre de comparaison, les entreprises n'établissent aucune limite territoriale : leurs activités se déploient selon les opportunités d'affaires. De la même façon, DESTL a ouvert à toutes les entreprises du Pôle de l'ouest les services d'ExMO (services d'exportation) et de MOBA (gestion du transport).

Avec l'objectif de dynamiser le secteur manufacturier, DESTL souhaite exercer un leadership rassembleur en matière de **DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INNOVANT** pour le **PÔLE ÉCONOMIQUE DE L'OUEST**, et ce, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

**FIGURE 7 : NOTRE VISION DE L'ÉCOSYSTÈME PERFORMANT DU PÔLE DE L'OUEST, POUR CATALYSER LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INNOVANT**





## **LE MANUFACTURIER, AU CŒUR DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE DESTL**

En juin dernier, DESTL a dévoilé son Plan stratégique 2016-2018 (Annexe A), qui repose principalement sur le secteur manufacturier et l'innovation. Signe des temps, cet axe de développement concorde parfaitement avec d'autres plans déposés récemment :

- *Plan stratégique 2016-2019*, Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec (MESI)
- *Plan stratégique 2016-2019*, Investissement Québec (IQ)
- *Plan de développement 2016-2019 : pour un Québec industriel innovateur, productif et compétitif*, Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)
- *Plan d'action en économie numérique 2016*, MESI
- *Perspectives du secteur manufacturier : occasion d'affaires et croissance*, Raymond Chabot Grant Thornton; 2016
- *Le point sur le Québec manufacturier : objectif compétitivité*, Deloitte; 2015
- *Productivité et prospérité au Québec — Bilan 2015*, Centre sur la productivité et la prospérité; HEC Montréal

À l'instar de ces documents stratégiques, la planification de DESTL privilégie le développement industriel.

*La préservation de l'activité manufacturière  
à Montréal est une question sans équivoque  
pour les principaux décideurs de Saint-Laurent*



## LE MANUFACTURIER ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Désormais, le développement économique s'inscrit dans une perspective de développement durable. Les technologies deviennent des outils indispensables pour y parvenir. D'ailleurs, le développement économique n'est viable à long terme que sous un « angle environnemental ».

Parmi les grappes technologiques de Saint-Laurent, notons celle des technologies de l'information et des communications, qui vise notamment l'amélioration de la productivité et, par effet collatéral positif, la réduction de l'empreinte écologique de l'activité industrielle.

*Ces objectifs font du développement durable un atout majeur et un avantage compétitif pour les entreprises*

*« Toute mesure qui favorise le développement durable est très rentable pour les entreprises. Imaginez simplement qu'une entreprise consomme moins d'énergie, qu'elle utilise mieux ses ressources, qu'elle produise moins de déchets. Il va de soi que cela lui sera bénéfique. C'est pourquoi, à Saint-Laurent, nous encourageons les entreprises à adopter des mesures en faveur du développement durable. »*

— Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent

*« Fabricant de film de polyéthylène, de sacs recyclés et compostables et d'emballage alimentaire, Les industries Polykar mise sur le développement durable. Ainsi, le siège social est un bâtiment certifié LEED argent, et nous détenons les certifications ISO 9001:2008 et ISO 14001:2004. Toujours soucieux de l'environnement, nous adoptons constamment de nouvelles technologies pour répondre à la demande « verte » dans le secteur de l'emballage. »*

— Amir Karim, vice-président, Développement des affaires,  
Les Industries Polykar, à Saint-Laurent



## DYNAMISER LE SECTEUR MANUFACTURIER

À la lumière de nombreuses études et au terme d'un travail de réflexion, DESTL souhaite partager ses propositions pour continuer à dynamiser le secteur manufacturier à Montréal. Ces initiatives se partagent en quatre orientations, et chacune inclut des pistes d'actions.

### 1.0 Mettre en place un **ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE**

#### PISTES D' ACTIONS :

- Favoriser le virage numérique et l'adoption de nouvelles technologies (industrie 4.0)
- Privilégier le développement de projets d'innovation ouverte : des projets de recherche en contexte réel avec une collaboration multipartite (entreprises, universités, organisations spécialisées, etc.)
- Favoriser les maillages entre les jeunes entreprises innovantes et les manufacturiers établis
- Créer des ponts entre les PME et les universités montréalaises, notamment dans les secteurs de l'intelligence artificielles et du « big data », des neurosciences et des technologies médicales.

**UN INCITATIF** : Un programme de type « Parcours PME Innovation » conçu spécifiquement pour les manufacturiers

### 2.0 Offrir des **SERVICES À VALEUR AJOUTÉE** conçus sur mesure pour les manufacturiers

#### 2.1 DÉVELOPPER DES SERVICES VOUÉS À L'INDUSTRIE 4.0

*« L'ensemble du secteur industriel est entré dans une phase de profonde mutation qui voit les technologies numériques s'intégrer au cœur des processus industriels. Cette quatrième révolution industrielle donne naissance à une nouvelle génération d'usine.*

*Qu'on l'appelle "cyber-usine", "usine digitale", "Integrated Industry", "Usine du futur", "Innovative Factory" ou "Industrie 4.0", cette évolution/rupture technologique offre un extraordinaire champ d'innovation, de progrès et de croissance, car elle ouvre la voie à de nouvelles perspectives, particulièrement pour le secteur manufacturier. Caractérisée par la fusion du monde virtuel de l'Internet délocalisé et du monde réel des installations industrielles, l'industrie 4.0 devient la référence incontournable pour la production industrielle. »*

— Frédéric Abbal, président du Gimélec, Industrie 4.0, septembre 2013

**UN INCITATIF** : Un programme financier pour le renouvellement des équipements manufacturiers et l'adoption des nouvelles technologies qu'offre l'industrie 4.0



## 2.2 Renforcer les services d'aide à l'EXPORTATION

Le commerce international équivaut à plus de 60 % du PIB canadien annuel, et un emploi sur cinq est directement lié aux exportations.<sup>6</sup> Force est de constater que les entreprises exportatrices sont plus performantes que celles qui ne vendent pas à l'international. Ainsi, aider les entreprises à exporter contribue à soutenir la croissance économique de la région.

Pour les entreprises, les bénéfices de l'exportation sont nombreux<sup>7</sup> :

- Augmentation du chiffre d'affaires
- Croissance de la rentabilité
- Reconnaissance en termes de notoriété
- Meilleure connaissance de la concurrence
- Meilleure utilisation des capacités de production
- Dynamisation de l'entreprise.

En offrant des services de soutien à l'exportation, **EXPORT MONTRÉAL OUEST (ExMO)** s'avère un outil concret et efficace pour renforcer le secteur manufacturier du **PÔLE DE L'OUEST**.

D'autant plus que le lien entre l'innovation et l'exportation n'est plus à démontrer. Une entreprise innovante est beaucoup plus susceptible de vendre à l'international, donc d'améliorer notre balance commerciale.

*« Il nous faudra innover pour être concurrentiels. Et MEQ a pris le leadership au Québec sur cette question, car la croissance viendra d'abord du secteur manufacturier et des exportateurs. »*

— *Éric Tétrault, président, MEQ*  
(Manufacturiers Exportateurs du Québec)

## 3.0 Renforcer et actualiser les **ZONES INDUSTRIELLES** afin de les adapter aux besoins des manufacturiers

### 3.1 MISER SUR LA PRÉSENCE DES **GRAPPES INDUSTRIELLES STRATÉGIQUES**

Il importe de développer des stratégies de croissance et de consolider l'écosystème de ces grappes. Pour ce faire, il est impératif d'assurer une synergie et une complémentarité dans la chaîne de production de valeur.

<sup>6</sup> [international.gc.ca/economist-economiste/performance/state-point/state\\_2014\\_point/index.aspx?lang=fra](http://international.gc.ca/economist-economiste/performance/state-point/state_2014_point/index.aspx?lang=fra)

<sup>7</sup> <https://prezi.com/dnjyfziize5/les-avantages-de-l'exportation-pour-votre-entreprise/>



Du sous-traitant/fournisseur jusqu'au client final, la chaîne doit être continue et sans faille. Un travail de repérage est donc indispensable pour identifier les joueurs absents et les inviter à intégrer l'écosystème. L'objectif consiste à compléter la chaîne de valeur et à la rendre la plus efficace possible pour ainsi surpasser les concurrents internationaux.

À Saint-Laurent, on dénombre plusieurs entreprises de haut niveau dans trois grappes stratégiques. Ce tableau illustre leur effet multiplicateur sur la création d'emplois et de richesse. (ANNEXE B : Les grappes industrielles de Saint-Laurent)

**FIGURE 8 : LES GRAPPES STRATÉGIQUES DE SAINT-LAURENT ET LEURS IMPACTS SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS ET L'INVESTISSEMENT**

	NOMBRES D'ENTREPRISES	NOMBRES D'EMPLOIS
<b>AÉRONAUTIQUE</b> <small>Près de 25% des emplois sont à Saint-Laurent</small>	56	9 754
<b>SCIENCES DE LA VIE</b>	124	4 291
<b>TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)</b>	266	8 988
<b>TOTAL</b>	<b>446</b>	<b>23 033</b>

**DES CHIFFRES**

Comparaisons avec les 2 610 entreprises à valeur ajoutée :



Source : Recensement annuel des entreprises DEST; 2015

**3.2 FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AUX PÔLES INDUSTRIELS ET OPTIMISER LA FLUIDITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DES MARCHANDISES**

Actuellement, des projets d'infrastructure d'envergure avantagent le développement du Pôle de l'ouest. Il est donc primordial d'en profiter pleinement afin de relever le défi du transport qu'on doit résoudre par la mobilité durable intégrée. (ANNEXE C : Les grands projets de transport)

- Le Réseau électrique métropolitain (REM)
- Le prolongement de la ligne de métro orange
- Le prolongement du boulevard Cavendish Sud
- La requalification de Côte-de-Liesse
- Le raccordement de Thimens



Les Centre de gestion des déplacements (CGD), experts en mobilité alternative, sont des alliés incontournables pour définir les besoins des entreprises, trouver, mettre en place et promouvoir des solutions alternatives (transport en commun, covoiturage, vélo, marche).

*Les CGD sont mandatés par le ministère  
des Transports, de la Mobilité durable  
et de l'Électrification des transports.  
MOBA est le CGD mandaté du Pôle de l'ouest.*

### **3.3 PLANIFIER ET SOUTENIR LES INITIATIVES ET PROJETS DE REDÉVELOPPEMENT DURABLE DES ZONES INDUSTRIELLES.**

Parvenues à maturité, plusieurs zones industrielles offrent des opportunités de redéveloppement durable. La protection du zonage industriel est primordiale pour contrer l'effritement industriel

Le secteur manufacturier étant infiniment névralgique pour l'économie, la planification et l'adaptation des zones industrielles vieillissantes doit répondre aux besoins à venir des manufacturiers et des investisseurs :

- La reconversion durable des bâtiments industriels en harmonie avec les autres immeubles et les environnements limitrophes
- La mise en place des bonnes pratiques de développement durable par les propriétaires et les gestionnaires immobiliers :
  - L'efficacité énergétique
  - La gestion des matières résiduelles
  - Le transport durable et la mobilité alternative
- La planification de la mixité industrielle et des services de proximités nécessaires afin de créer des environnements plus attrayants pour les travailleurs
- L'intégration des infrastructures nécessaires à la performance Internet des entreprises (industrie 4.0).

***UN INCITATIF** : Le renouvellement  
du programme PRAM-Industrie*



#### 4.0 SOUTENIR DES INITIATIVES QUI FAVORISENT LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Dans un contexte où l'industrie manufacturière est en pleine mutation, les entreprises souhaitent rester compétitives. Pour réussir, elles doivent fabriquer des produits à forte valeur ajoutée, novateurs et concurrentiels. L'accroissement de l'automatisation et de l'intégration des technologies avancées dans la production est indispensable pour améliorer la productivité, d'autant plus que, au Québec, nous accusons un retard important, particulièrement en comparaison avec les États-Unis. Ces changements exigent une main-d'œuvre apte à maîtriser de nouvelles compétences.

*« Que ce soit en Australie, en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, plusieurs recherches se sont intéressées à la question. Les résultats convergent quant aux compétences à acquérir : la compétitivité repose essentiellement sur de hauts niveaux de qualité, sur une forte flexibilité de la production, sur l'innovation et sur la capacité à développer de nouveaux produits. »<sup>8</sup>*

Montréal, avec ses atouts de ville apprenante, de savoir et d'innovation, détient les clés pour aider les entreprises à relever cet enjeu de développement des compétences de la main-d'œuvre. Il reste à miser sur l'ensemble des partenaires du marché du travail : chacun a un rôle complémentaire à jouer, tant aux niveaux scolaires qu'en formation continue et professionnelle.

Nombre d'initiatives et de projets existent déjà. Il est donc capital de miser sur les partenaires qui dispensent des formations, en plus de favoriser les maillages avec les entreprises afin de répondre à leurs besoins. Assurons-nous de fournir une main-d'œuvre compétente à l'industrie manufacturière.

**UN INCITATIF** : Un programme d'aide  
à la formation des employés pour  
poursuivre le virage technologique  
et faire face aux changements

<sup>8</sup> *Quelles compétences pour l'industrie manufacturière de demain?*; Laurence Solar-Pelletier; Juin 2014; vol. 5/No 2, OCE, UQÀM



### **LES SOUS-SECTEURS MANUFACTURIERS À PRIORISER**

Plusieurs organismes montréalais se questionnent sur la priorité à accorder aux secteurs, dont Montréal International et Communauté métropolitaine de Montréal (Grappes Montréal). Leurs deux listes sont quasi identiques, à part les grappes Aluminium et Mode pour Grappes Montréal.

Montréal International a identifié sept grappes d'excellence. De son côté, Grappes Montréal en a identifié neuf (Annexe D). Pour sa part, l'arrondissement de Saint-Laurent et le Pôle de l'ouest compte quatre grappes existantes :

- Aérospatial
- Sciences de la vie
- Technologies de l'information (TIC)
- Technologies propres (en devenir)

Compte tenu de leur importance sur le plan économique, ces quatre secteurs d'activités doivent faire partie des grappes prioritaires par Montréal, au même titre que celles identifiées notamment par Montréal International.

**INVESTIR POUR ENCOURAGER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES,  
C'EST RENTABLE!**



## **DESTL, PRÊT À EXERCER UN LEADERSHIP MOBILISATEUR**

Développement économique Saint-Laurent tient d'abord à remercier la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation, ainsi que le Service de développement économique de la Ville de Montréal de l'avoir invité à présenter ce mémoire.

Le monde industriel est au seuil de sa quatrième révolution, et Montréal possède tous les atouts nécessaires pour devenir la Cité des manufacturiers intelligents du Canada. Ne reste qu'à travailler ensemble pour assurer la prospérité économique de la communauté montréalaise.

Dans cette optique et afin d'optimiser les retombées économiques des grands investissements, DESTL propose que Montréal mette en place une **STRUCTURE DE CONCERTATION OPÉRATIONNELLE**, qui réunirait les grands joueurs économiques. Par ailleurs, les secteurs d'emplois ont besoin d'un appui spécifique et d'une meilleure concertation, que leur fourniraient la mise en place des **PÔLES ÉCONOMIQUES OUEST, CENTRE ET EST**. DESTL est prêt à exercer un leadership mobilisateur pour la mise en place du **PÔLE ÉCONOMIQUE DE L'OUEST**.

DESTL réitère sa volonté de partager ses compétences et son savoir-faire en matière de développement industriel afin de dynamiser le secteur manufacturier, notamment sur les quatre orientations présentées dans ce mémoire, soit :

1. *Développer un écosystème d'innovation industrielle et technologique*
2. *Offrir des services à valeur ajoutée conçus sur mesure pour les manufacturiers*
3. *Renforcer et actualiser les zones industrielles pour les adapter aux besoins des manufacturiers*
4. *Soutenir des initiatives qui favorisent le développement de la main-d'œuvre*

Pour ce faire, DESTL souhaite travailler en étroite collaboration avec les acteurs économiques de Montréal afin de mettre en œuvre des projets qui dynamiseront le secteur manufacturier. Son conseil d'administration offre à la Ville de Montréal son entière collaboration dans le déploiement de services à valeur ajoutée et le développement d'un écosystème propice à l'innovation industrielle et technologique.

Nous espérons que nos propositions nourriront vos réflexions et vous inspireront des politiques structurantes pour un secteur hautement névralgique dans l'économie de Montréal et du Québec.

**SOYONS VISIONNAIRES ET DÉPLOYONS ENSEMBLE LES STRATÉGIES REQUISES  
POUR SOUTENIR NOS ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES ET,  
AINSI, STIMULER LA CROISSANCE DE LA RICHESSE COLLECTIVE MÉTROPOLITAINE.**



## TABLE DES MATIERES

<b>Développement économique Saint-Laurent, une approche intégrée</b> .....	<b>4</b>
<b>Un demi-siècle d'histoire industrielle à Saint-Laurent</b> .....	<b>6</b>
<b>Le secteur manufacturier, un pilier essentiel à une économie prospère</b> .....	<b>7</b>
<b>Un écosystème montréalais renforcé pour un développement économique performant</b> .....	<b>9</b>
<b>Le Pôle économique de l'ouest, le plus important pôle industriel du Québec</b> .....	<b>13</b>
<b>L'écosystème du pôle économique de l'ouest</b> .....	<b>15</b>
<b>Dynamiser le secteur manufacturier</b> .....	<b>18</b>
<b>DESTL, prêt à exercer un leadership mobilisateur</b> .....	<b>24</b>

### LISTE DES ANNEXES

• ANNEXE A – LE PLAN STRATÉGIQUE 2016-2018 DE DESTL .....	26
• ANNEXE B – LES GRAPPES INDUSTRIELLES DE SAINT-LAURENT .....	27
• ANNEXE C – LES PROJETS LIÉS AU TRANSPORT .....	28
• ANNEXE D – LES GRAPPES D'EXCELLENCE À MONTRÉAL .....	29
• ANNEXE E – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU DESTL .....	30

### LISTE DES FIGURES

• FIGURE 1 – LES TERRITOIRES DES SERVICES MOBA ET EXMO .....	5
• FIGURE 2 – LA COMPARAISON DU NOMBRE D'EMPLOIS MANUFACTURIERS PAR ARRONDISSEMENT/ MUNICIPALITÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL .....	8
• FIGURE 3 – LES 3 PÔLES ÉCONOMIQUES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL .....	10
• FIGURE 4 – L'ÉCOSYSTÈME DE LA STRUCTURE DE CONCERTATION OPÉRATIONNELLE PROPOSÉE : LES ACTEURS ÉCONOMIQUES CLÉS DE MONTRÉAL .....	12
• FIGURE 5 – LA RÉPARTITION DES EMPLOIS DANS LES 3 PÔLES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL .....	13
• FIGURE 6 – LE NOMBRE D'EMPLOIS PAR ARRONDISSEMENT/VILLE LIÉE DANS LE PÔLE DE L'OUEST .....	14
• FIGURE 7 – NOTRE VISION DE L'ÉCOSYSTÈME PERFORMANT DU PÔLE DE L'OUEST, POUR CATALYSER LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INNOVANT .....	15
• FIGURE 8 – LES GRAPPES STRATÉGIQUES DE SAINT-LAURENT ET LEURS IMPACTS SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS ET L'INVESTISSEMENT .....	20



## ANNEXE A

Développement économique Saint-Laurent

# PLAN STRATÉGIQUE 2016-2018



Notre mission :  
Stimuler la croissance  
de la richesse collective  
métropolitaine  
en dynamisant  
le développement des  
entreprises laurentiennes



*Une approche  
intégrée pour  
un développement  
économique  
performant*

## Nos grandes orientations stratégiques

01. Exercer un leadership mobilisateur pour le développement d'un écosystème économique propice à l'innovation industrielle et technologique à Saint-Laurent
02. Développer une offre de services à forte valeur ajoutée pour les entreprises, en complémentarité avec les acteurs du milieu
03. Planifier et soutenir, en concertation avec l'arrondissement, les initiatives et projets de développement des zones industrielles
04. Accentuer les efforts visant une meilleure fluidité et le développement de la main-d'œuvre

- MAILLAGES INTER-ENTREPRISES
- ACTIVITÉS CRÉATIVES (LIVING LAB)
- PARTENARIATS STRATÉGIQUES
- TECHNOHUB, CENTRE EN ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

01. Écosystème d'innovation industrielle et technologique

Services à forte valeur ajoutée

02.

- INDUSTRIE 4.0
- PRODUCTIVITÉ
- EXPORTATION
- DÉVELOPPEMENT DURABLE

Développement des zones industrielles

03.

- REDÉVELOPPEMENT DURABLE
- CRÉNEAUX PORTEURS
- INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS
- TRANSPORT-MARCHANDISES

- MOBILITÉ ALTERNATIVE
- ACCESSIBILITÉ
- PÔLE D'EMPLOIS DE L'OUEST
- PARTENAIRES EN ÉDUCATION

04. Fluidité et développement de la main-d'œuvre

Pour consulter le Plan stratégique 2016-2018, visitez le site [destl.ca/planification-strategique](http://destl.ca/planification-strategique)



## **ANNEXE B**

### **LES GRAPPES INDUSTRIELLES DE SAINT-LAURENT**

- **Le pôle Aéronautique**

Ce secteur manufacturier comprend des entreprises de pointe, dont CAE, Esterline CMC Électronique, Bombardier, Thales Canada. La grappe laurentienne génère 25 % de tous les emplois offerts en aéronautique au Québec.

La proximité avec l'Aéroport Montréal-Trudeau est sans contredit un atout incomparable pour le développement de ce pôle. L'infrastructure aéroportuaire en expansion s'avère une plaque tournante pour l'activité économique du Grand Montréal.

- **Le pôle Science de la vie**

Cette grappe comprend des entreprises spécialisées d'envergure internationale : Pfizer Canada, Abbott, Abbvie, BMS (Bristol Myers Squibb) et Merck Canada, ainsi que l'institut NéoMed.

- **Le pôle Technologies de l'information et des communications**

Ce secteur compte des leaders réputés : Belden CDT, Ciena, Telus, Videotron et, un nouveau venu, Ericsson.

- **Le pôle Technologies propres**

Au cœur de Technoparc Montréal, l'Éco-Campus Hubert Reeves est un projet exemplaire qui présente les attributs requis pour l'implantation de centres de recherche et d'entreprises vouées à l'innovation scientifique et technologique, principalement dans le domaine des technologies propres et du développement durable.



## ANNEXE C

### LES PROJETS LIÉS AU TRANSPORT

Actuellement, des projets d'envergure liés au transport avantagent le développement du Pôle de l'ouest.

- **Le Réseau électrique métropolitain (REM)**

Une chance inespérée pour le redéveloppement de zones industrielles fragilisées à Montréal. Ce projet commande une stratégie d'attraction à l'échelle mondiale qui tient compte des atouts par zone d'emplois. Selon les plans, le territoire du Pôle de l'ouest accueillera plus de la moitié des stations de passagers du REM, géré par la CDPQ Infra.

- **Le prolongement de la ligne de métro orange**

Deux nouvelles stations (Poirier et Bois-Franc) sur 2,2 km amélioreront la desserte des arrondissements de Saint-Laurent et d'Ahuntsic-Cartierville, ainsi que du nord-ouest de l'île de Montréal. Ce tronçon reliera aussi la ligne du REM, ce qui signifie des gains de temps importants pour les résidents.

- **Le prolongement du boulevard Cavendish Sud**

Outre les avantages déjà avancés par les études réalisées jusqu'ici, le prolongement du boulevard Cavendish vers le sud valoriserait le secteur industriel de l'ouest par une meilleure fluidité, notamment par l'accès au couloir aéroportuaire (la zone Côte-Vertu ouest), qui comprend une forte concentration d'entreprises aéronautiques.

Les sites de l'hippodrome et la Cité scientifique pourraient aussi profiter d'une revitalisation, en étant désenclavés, même s'ils devront être reliés à l'autoroute Côte-de-Liesse et à l'Aéroport Montréal-Trudeau via le boulevard Cavendish.

- **La requalification de Côte-de-Liesse**

Partagée entre plusieurs arrondissements et villes liées, l'autoroute Côte-de-Liesse, située à l'extrémité est du secteur économique du Pôle de l'ouest, est l'une des portes qui accueillent les visiteurs à Montréal. Or, une ville de design reconnue par l'Unesco devrait se doter d'une signature internationale. Il est crucial de planifier le développement de ce secteur en lien avec l'axe Cavendish, et ce, de concert avec l'ensemble des partenaires impliqués.

- **Le raccordement de Thimens**

Plusieurs études sur les origines et destinations démontrent que, dans une proportion de 20 %, des travailleurs du secteur industriel résident sur la Rive-Nord. L'Autoroute 13 constitue un axe routier d'importance. Or, les infrastructures actuelles sont utilisées à leur pleine capacité. Déjà mentionné dans le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, au chapitre sur Saint-Laurent (adopté en 2005), ce raccordement entre les sections du boulevard Thimens, limitrophe avec l'arrondissement de Pierrefonds, pourrait s'arrimer avec la création de la gare intermodale A13.



## **ANNEXE D**

### **LES GRAPPES D'EXCELLENCE À MONTRÉAL**

Montréal International a identifié sept grappes d'excellence :

- Aérospatial
- Audiovisuel
- Finance
- Logistique et transport
- Science de la vie et technologies de la santé
- Technologies de l'information et des communications
- Technologies propres

De son côté, la Communauté métropolitaine de Montréal (Grappes Montréal) en a identifié neuf :

- Aérospatial
- Aluminium
- Cinéma et télévision
- Logistique et transport
- Mode
- Sciences de la vie
- Services financiers
- Technologies de l'information (TIC)
- Technologies propres

Pour sa part, l'arrondissement de Saint-Laurent et le Pôle de l'ouest compte quatre grappes existantes :

- Aérospatial
- Sciences de la vie
- Technologies de l'information (TIC)
- Technologies propres (en devenir)



## **ANNEXE E**

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DESTL**

LE C.A. se compose des administrateurs suivants :

- Jean-Marc Laniel (président du C.A.), président, Laniel Canada
- Michel Desbiens (vice-président du C.A.), administrateur
- Pierre Massicotte (trésorier du C.A.), délégué, L'Oréal Canada
- Annie Sébastien, vice-présidente Opérations, Pfizer Canada
- Marc Gagné, vice-président Opérations, Esterline CMC Électronique
- Denis Deschamps, président, Drakkar et associés
- Laila Sahyoun, avocate, SLB Consulting
- Daniel Luquette, ex-président, Proden
- Sylvain Landry, professeur titulaire, HEC Montréal
- Alan DeSousa, maire, arrondissement de Saint-Laurent
- Véronique Doucet, directrice d'arrondissement de Saint-Laurent